L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 15 JANVIER.

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPERA.

SAMEDI 15 JANVIER 1881.

GRANDE MATINÉE
Le Voyage en Chine

Opéra-Comique en 3 actes, musique de F. Bazin.

Henry	MM. PELLIN
Pompery	FETTLINGER
Alidor	FLEURY
Maurice	MERE
Bonneau	VIO
Un domestique	GENIN
Un Maître d'hôtel	GINESTE
Marie	Mlles FILLIARD
Berthe	DE VILLERAY
Charlotte	Mme VEZIAN

CHEF D'ORCHESTRE: M. DE LESTRAC.

A cette matinée les porteurs de billets auront droit à une chance dans le tirage de Monsieur et de Poupée Française.

SAMEDI SOIR, 15 JANVIER 1881.
Quarantième Soirée de Souscription.

CARMEN!

Opéra en 4 Actes.
Paroles de Meilhac et Halévy. Musique de Bizet.

Avec décors nouveaux par M. PHILASTRE, exécutés par M. AUGUSTE BEGNON. Costumes Nouveaux, Mlle ANSELL.

Don José	MM. TOURNIE
Escamillo	MAUGE
Le Dancaïre	MURRY
Le Remendado	FLEURY
Zuniga	VIO
Moralès	[illegible]
Lillas Pastia	[illegible]
Guide	JULLIEN
CARMEN	Mme E. AMBRE
Michaëla	Mlles DEGRAZIO
Frasquita	FILLIARD
Mercédès	DE MERIC

Dans le 4me acte Deux Grands Ballets La Gitanella, par Mlles HENNECART, LA BELLA, GOBBI et le Corps de Ballet. Pas des Manteaux, par le Corps de Ballet.

Les ballets sont sous la direction de M. Hamilton.

CHEF D'ORCHESTRE: M. MOMAS.
15 janv—

St. Stanislas Commercial College,
BAIE ST-LOUIS, MISS.,

LE COLLÉGE a commencé sa 36me année scolaire le 15 septembre. Les élèves sont admis durant tout le cours de la session.

Prix très modéré.

Pour plus amples informations, s'adresser au Président. FRÈRE FLORIMOND.
26 déc—1m

Académie St-Aloysius.
COIN CHARTRES ET QUARTIER.

CETTE Institution bien connue a commencé sa deuxième session, le 4 octobre 1880. L'enseignement comprend le cours préparatoire et le cours commercial. Le français et l'allemand sont enseignés sans frais supplémentaires.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie, coin Chartres et Quartier.
2 jan—au 9—6,12,16

Bureaux de la Compagnie de Chemin de fer New Orleans City, No. 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1881.—A une réunion régulière du Conseil de Direction, tenue ce jour, les officiers suivants ont été nommés pour l'année courante:
Président, F. WINTZ.
Secrétaire, RICHARD F. HARRISON.
Avocat, CARLETON HUNT.
RICHARD F. HARRISON, Secrétaire.
12 jan—6f

Compagnie d'Assurance "Home"—Nlle-Orléans, 8 janvier 1881—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu ce jour, un dividende de DEUX PIASTRES par action a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.
CHAS. LeSASSIER, Secrétaire.
9jan—15f

Compagnie de l'Hôtel St-Charles—Nouvelle-Orléans, janvier 1881.—L'élection annuelle de cinq directeurs de cette compagnie aura lieu dans le salon P. de l'Hôtel St-Charles, Lundi 17 courant de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
CHAS KILSHAW, Secrétaire.
9 jan—7f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans 6 janvier 1881.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque aura lieu au local de la banque, LUNDI, 7 février 1881, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
9 janv—1mDMaJ

La réunion annuelle de la société dite: "Female Orphan Society", pour qu'il y soit procédé à l'élection d'un Conseil de Direction, aura lieu à l'asile Poydras, LUNDI, 17 janvier, de midi à deux heures de l'après-midi.
Mme S. G. HODGSON, Secrétaire.
7 janv—10f

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1881—L'élection annuelle de trois directeurs par les stockholders, sera tenue au bureau de l'Association No 86 rue Toulouse, le LUNDI, 7 février 1881, de midi à 2 heures P. M.
4 jan—au 6févMaJ. JNO CALHOUN, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, — Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1880.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue le 21 décembre, il a été déclaré un dividende de TROIS DOLLARS ET CINQUANTE CENTS par action, payable samedi 15 janvier 1881, à prendre sur les gains des six derniers mois.

Le livre des transferts d'actions sera fermé du 7 au 15 janvier.
V. VALLOIS, Secrétaire.
23 déc—au 15 janv

State National Bank of New Orleans, Nlle-Orléans, 18 décembre 1880.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année 1881 aura lieu au local de cette banque le TROISIÈME MARDI de janvier 1881 (18), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. B. JARREAU, Caissier par intérim.
18 décem—30 j

Avis.

LES soussignés, ont formé une société sous la raison de OGDEN & RAYNE, pour la vente de Bagging et Ties, rue de l'Union No 18, Nlle-Orléans. Ils continueront les agences pour E. Carver Company G'ns and Sister et matériaux et pour Shafts Belting Company, de St Louis.
FRED. N. OGDEN,
BENJ. O. L. RAYNE,
Ci-devant RAYNE & CO
Nlle-Orléans, 1er Janvier 1881.
1er janv—2 sem

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Piano, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
Sept—1an LEONORA FASS.

SOBREY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à coton, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, de. boggies, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à ris, petites charrettes de toutes dimensions, roue, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, les moyeux forgés à froid et tous les Eléments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres ateliers, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.
mai 30—1

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.

M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, Femmes et enfants, et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.

JOHN HANSEN,
Fabrique de Chaussures du Sud,
23 et 25 rue du Canal,
30 sept—6m En face la Douane

BOIS DE CHARPENTE
50,000 PIEDS, Seconde qualité, à $7 par mille pieds, délivré.
J. L. NEVERS,
215 Julia Street,
30 déc—1m, Ff p New Basin.

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Aubinac Marie	Godbot Jacques
Augst Hippolyte	Heckmann Pierre
Bennardy J N	Josephaux Simon
Boyenne Jean Baptiste (Jeanne) et Victor	Kaiser Marie née Thérèse (Pfirschmann)
Bugnon Jean	Lémee Anatole
Bussy Jacques	Lamoureux Eugène
Cambon Jean	Lanoisier Jean
Cauterès Henri	Martin Joséphine
Coulle Louis	Mériltre Pierre Martin
Dupuy Ernest Edouard	Mérel Antoine
Durand Eugène	Meillé Albert
Dutebourt Gustave Frédéric	Maillard Julien
Dussan Armand	Pirot Alexandre
[illegible]	[illegible]
Ferlle Julien	Serrurier Bernard
Fleury Joseph Félix	Solève Ferran
Gaudu née Moussu	Vergnes Emile
Geribet Dr	Wagon Jean-Baptiste

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 31 décembre 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVOIRE.
31 déc—

SPECTACLES BALS, &c.

NOUVEAU
Théâtre St-Charles
DE BIDWELL

En raison de la grande et SUPERBE RECONSTRUCTION, L'ACCOUSTIQUE INCOMPARABLE ET POUVANT SERVIR COMME UN GRAND AUDITOIRE.

L'OPERA HOUSE
De la Nlle-Orléans,

Mr. BIDWELL a eu le plaisir et la satisfaction d'annoncer aux amateurs du Grand Opéra à la Nouvelle-Orléans, qu'ils trouveront dans son théâtre tous les agréments qu'ils doivent désirer à la suite de l'engagement qu'il a fait avec la

GRANDE
Compagnie d'Opéra
INTERNATIONALE
—DE—
Strakosch & Hess,

Sous la direction de
MAX STRAKOSCH ET C. D. HESS.
Marie Roze et Mlle Torriani.

Des artistes lyriques tenant la première place et n'ayant été jusqu'ici surpassés par aucune troupe dans l'histoire du

GRAND OPÉRA ANGLAIS.

Aussi bien en Europe qu'en Amérique, la Compagnie a été si récemment organisée qu'elle peut représenter avec distinction pendant toute la saison, et

SANS INTERRUPTION.

Il y a aussi faisant partie de la compagnie, les éminentes Prime Donne, Mlles
ABBIE CARRINGTON,
LAURA SCHIRMER,
LIZZIE ANNANDALE.
Les forts premiers ténors
ARTHUR BYRON,
GIOV. PERUGINI.
Le fameux baryton anglais,
WM. T. CARLETON,
Mr. C. GOTTSCHALK,
Basso chantante.
Et la Basse Profonde américaine très renommée,
Mr. GEO. A. CONLY.

Assistés par les artistes de talent qui suivent: Mlle AROONE,
M. J. G. PEAKES,
M. W. H. TILLA,
M. WALTER ALLEN,
M. ARTHUR,
Mlle PRESSY.

Un Grand Orchestre de Quarante Musiciens,
—ET UN—
Chœur Complet et Choisi avec soin.
S. BEHRENS et le Sig. DE NOVELLIS
Chefs d'Orchestre.

LE RÉPERTOIRE.

Lundi soir, 17 janvier.
LE CHARMANT OPÉRA DE BIZET,
CARMEN,
Sera joué par un fort personnel,
MARIE ROZE
jouera le rôle de Carmen qui a été écrit pour elle.

Mardi soir, 18.
Le Chef-d'œuvre de Rossini,
GUILLAUME TELL,
Sera chanté pour la première fois ici, en anglais, par la célèbre
TORRIANI dans le rôle de Mathilde
Assistée par un personnel exceptionnel.

Mercredi soir
Sera remarquable par la première représentation en cette ville du grand succès d'opéra en Europe et en Amérique, le Chef-d'œuvre de Boito,
MÉPHISTOPHÉLÈS
Marguerite: MARIE ROZE; Hélène de Troie.

Jeudi,
L'OPÉRA A JAMAIS POPULAIRE DE BALFE,
La Bohémienne,
Présentant la charmante Prima Donna Américaine et l'une des artistes qui a obtenu le plus de succès parmi les artistes de cette grande compagnie,
MLLE ABBIE CARRINGTON dans le rôle de ARLINE.

Vendredi soir,
LA CÉLÈBRE TORRIANI
Paraîtra dans le rôle de LEONORA dans l'opéra de Verdi,
IL TROVATORE,
BYRON ET CARLETON
Chanteront dans cet Opéra.

GRANDE MATINÉE
— DE —
CARMEN.
SAMEDI,
Et SAMEDI SOIR, une représentation de l'opéra d'Auber,
Fra Diavolo,
Sera donné avec une distribution des personnages qui ne peut être surpassée sur le Continent Américain.

La Vente des Sièges Commence
JEUDI MATIN, A [illegible] HEURES.

PRIX POPULAIRES:

Entrée générale	$1 00
[illegible]	75
Galerie	50
Sièges réservés	50 sous Extra

13 jan—

Grand Bal Travesti et Masqué
DONNÉ PAR
L'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,
A la Salle de l'Exposition,
SAMEDI SOIR, 15 JANVIER 1881.
Comité d'Arrangements:
L. J. COURTIN, Chairman.

A. F. Quiré,	Fred. Wüst,
Michel Tonnier,	D. Binghe,
Geo. Bischof Jr.	J. P. Barthélemy,
Numa Dusonsuel,	Vincent Mail.

Billets d'entrée $1,50

On peut se procurer des invitations pour dames chez J. F. Barthélemy, No 51 rue Royale, ou J. Wüstfurter, coin Passage de la Bourse et Conti; chez A. F. Bazé, coin Champs-Elysées et Bourbon, ou à tout membre de l'Association.
9 jan—6t

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon,

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre de dames de Vienne sous la direction de [illegible]

[illegible]

10 oct—6m

FRANÇOIS DUFRECHE,
Successeur de JAMES SHERRY
Entrepreneur de pompes funèbres,
37 rue des Champs-Elysées,
Entre Marais et Casacalvo, Nouvelle-Orléans.
TROISIÈME PAROI.
Cercueils Métalliques et Bières de Bois en noyer et en acajou.
Assortiment [illegible]
VOITURES A LOUER
11 nov—1m—D,M,J,S

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
DE BIDWELL.

Grand succès de la Troupe de Burlesque.
RICE'S SURPRISE PARTY,
Sera donné
Vendredi et Samedi soirs, 14 et 15 Janvier, et Samedi en Matinée, dans le Grand Burlesque Indien,
HIAWATHA.

Avec sa charmante musique, ses superbes costumes et ses beaux personnages, etc.

DIMANCHE SOIR, 16 JANVIER.
HORRORS.

Qui sera joué jusqu'à nouvel ordre, avec une distribution remarquable.

Les sièges procurés à l'avance éviteront le désappointement et la foule le soir.

A l'étude, le burlesque musical, BABES IN THE WOODS.

LOTTA
Est le prochain attrait à l'Académie.
14 jan—

Nouveau Théâtre St-Charles de Bidwell.

Engagement pour une courte saison théâtrale de la Grande Compagnie Internationale d'Opéra DE STRAKOSCH & HESS, INTERPRÉTANT LES GRANDS OPÉRAS EN ANGLAIS.

Sous la direction de
MAX STRAKOSCH ......et...... C. D. HESS.

Les Fameuses Etoiles Lyriques,
MARIE ROZE et OTTAVA TORRIANI,

Forment une puissante alliance à la tête de la plus forte Compagnie d'Opéra que les efforts combinés de ces directeurs expérimentés aient pu effectuer, par la réunion des talents lyriques de langue anglaise choisis dans le monde entier,

Abbie Carrington, Laura Schirmer,
Lizzie Annandale, Francetta Arcone,
Prima Donna, Soprani et Contralti
Arthur Byron, Giov Perugini,
Premier Ténors.
Wm T. Carleton, Geo. A. Conly,
Ch. Gottschalk,
Premiers Barytons et Basse.
Tillia, Jas. Peakes, Allen, Arthur, Pressy, &c.
Chœur Complet,
Et Grand Orchestre.
S. Behrens et Sig De Novellis, Chefs d'Orchestre.

Lundi, 17 Jan—Carmen, Marie Roze.
Mardi—Guillaume Tell, Torriani.
Mercredi—Méphistophélès, Marie Roze.
Jeudi—La Bohémienne, Carrington.
Vendredi—Le Trouvère, Torriani.
Samedi, Grande Matinée—Carmen.
Samedi Soir—Fra Diavolo.

Admission générale, $1; Places réservées, 50c extra; Secondes (nouveaux fauteuils d'orchestre) 75c; Galeries, 50c. 14 jan—

Théâtre St. Charles de Bidwell.

16 et 16 janvier.
Dernières représentations de l'actrice favorite de la Nlle-Orléans,
Mlle ANNIE PIXLEY,
Samedi matinée, le soir et Dimanche,
GRANDE SOIRÉE EXTRA,
M'LISS.
Lundi soir, 17 janvier,
Compagnie d'opéra anglais de Strakosch et Hess,
Dans CARMEN, opéra de Bizet.
15 janv—

GRUNEWALD HALL,
Rue Baronne.
PANTOMIME DE CENDRILLON.
GRANDE REPRESENTATION,
Jeudi Soir, 13 Janvier 1881.
Grande Matinée,
Samedi, 15 Janvier 1881,
A MIDI.
A laquelle sera représentée la Pantomime de
CENDRILLON.

Tous les professeurs et les enfants des écoles publiques et privées y sont invités.
Entrée gratuite pour les enfants. 13déc

FOIRE
AU PROFIT DES
Orphelines de l'Asile des Sœurs Marianites de Ste-Croix,
Troisième District.
Ouverture le 10 Janvier 1881.
Clôture le 15.

Tous les jours, il y sera servi un lunch pour les enfants, les familles, les clubs et le public en général.

Un magnifique porte-voix de pompier sera en concours, sera décerné à celui des formenes des compagnies de pompiers de la ville, qui recevra le plus grand nombre de votes. Le Gouverneur Wiltz, présentera le porte-voix à l'élu.

Le compte des votes aura lieu le dernier soir de la Foire, le 15 Janvier, à sept heures.

Le porte-voix est exposé au magasin de Griswold, ainsi qu'un livre pour recevoir les votes.

Dames et messieurs sous les auspices desquels la foire aura lieu

Mmes Grunewald	Cooper,
Flower,	M Smith,
W J Behan,	Fredericks,
L A Wiltz,	L Dupuy,
James Gallier,	Larue,
A Hill,	A Miltenberger,
G W Dunbar,	Armand Capdevielle,
James Gutheim,	Charles Macready,
E Dreyfous,	Navra,
Alf Isaacson,	Numa Dufour,
Thos Semmes,	H Bayon,
E Bouny,	Victor Chacy,
G W Clayborne,	Yve L F Génois,
Weis,	Justin Chacy,
Carl Kohn,	Miles Coulon,
Myers,	Taaffe.

Son Excellence le Gouverneur L A Wiltz

L Grunewald,	J Tuyes,
Génl W Behan,	P Fourchy,
Hon E A Burke,	E Larue,
Rev James E Guthrie,	J C Denovan,
Génl A Reichardt,	Edgar Dufour,
Charles Macready,	Armand Capdevielle,
Albert Bowling,	John Fitzpatrick,
Thos J Semmes,	T Pandely,
Paul Capdevielle,	Jugo Rogers,
Joseph Bowling,	H Peychaud,
Génl Jno Glynn,	Octave de Armas,
E W Huntington,	A Hopkins,
Alf H Isaacson,	Antoine Carrière,
John Crickard,	J Hincks,
A Lessepe,	J Krantz,
Juge Franck McGloin,	J Preytus,
Vincent Wood,	J Jackson,
A Miltenberger,	W G Coyle,
A Sambola	Dr Charles Faget,
John Pollock,	Dr Bengmeli
C Schmidt,	Dr H Lewis,
Dr H Bayon,	Edgar Canonge,
Dr Scott,	E Pauch,
Dr Bouve,	G Pilet,
Dr E Beauvage,	J Winship,
Dr Devron,	Alf Grima,
Dr Layton,	Capt John Augustin,
Léonce Bouny,	Emile Carrière.

1er janv—

Commission des réclamations franco-américaines.

AVIS

Aux Français qui ont des réclamations à faire valoir pour préjudices éprouvés pendant la guerre de Sécession aux Etats-Unis.

La Commission constituée conformément aux termes de la Convention du 15 Janvier 1880, se réunira officiellement à Washington, le 22 Décembre de cette année. C'est à cette date que commencera le délai de six mois, accordé aux réclamants par l'Article VIII de la Convention pour présenter leurs réclamations.

Les intéressés sont priés, en conséquence, d'envoyer sans délai au soussigné, à Washington, 1518 H Street, leurs requêtes avec les pièces justificatives à l'appui.

Un exemplaire du règlement, adopté par les Commissaires et contenant tous les détails de la procédure à suivre, sera adressé aux personnes qui en feront la demande au soussigné.

A. LANEN,
Agent du Gouvernement de la République française, 1518 H Street, Washington.
11 décembre 1880. 18 déc—1m

AVIS.

GROCERIE et magasin de fourrage; les meilleures marques de liqueurs et groceries, ainsi que foin, maïs, avoine, son et la graine de coton, etc., tenus par BISCONTEAU FRÈRES, à l'angle des rues Bayou et Bourg. Nlle-Orléans, Le.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
18nov—1 an

FRED. N. THAYER,

ENTREPOT DE VOITURES
162 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.

LES PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
8juin—1an—V&C.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,

De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en mains, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27juil—4t

[illegible]

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 8 FEVRIER 1881.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE B.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 8 Février 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets précédant et suivant le numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets précédant et suivant le numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets précédant et suivant le numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900

1,857 Lots se montant à $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 8 Février 1881.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages des Etats-Unis.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

[illegible]

Tout individu [illegible] est un Sansonnier.

ASSURANCES.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 102, rue du Canal.
Onzième état annuel.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1881.

CONFORMÉMENT à sa charte l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1880:

Primes sur les risques de feu	$446,218 31	
de de mer	49,194 09	
de de marine	42,251 69	
Total des primes		$537,664 09
En moins—Primes sur risques non-expirés, $153,406 75		
Primes remboursées 5,502 97		
		158,908 72
Primes nettes acquises		378,757 37
A ajouter—Intérêts...819,504 21		
Profits et pertes.... 36,296 45		55,800 66
		$434,558 03
Pertes payées sur les risques de feu	108,073 10	
de marine	16,624 54	
de rivière	16,909 32	
Pertes non ajustées	47,344 34	
	188,954 30	
Réassurances	21,638 99	
Réfaction (Rebate)	34,738 51	
Commission d'agences	54,159 93	
Dépenses d'agences	7,331 75	
Taxes et Licences	3,964 97	
Dépenses de bureau	26,430 35	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock	9,469 70	334,732 40
Bénéfice net		99,825 63

A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 7 janvier 1881 il a été résolu:

1° De passer $44,403 97/100 à profits et pertes pour dépréciation du vieux portefeuille de l'Association.

2° De payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ POUR CENT pour le second semestre de 1880, faisant dix pour cent pour l'année sur le capital.

3° De porter au Fonds de Réserve QUINZE POUR CENT de la balance des profits et primes, conformément aux articles III et V de la charte.

4° Et de payer aux actionnaires un dividende de QUINZE POUR CENT sur le montant NET de leurs primes acquises et participées pour l'année 1880, en sus de la réfaction (rebate) ou dividende anticipé de 15 0/0 déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes.

Après avoir passé $44,403 97/100 au compte de profits et pertes, l'Association a pour

ACTIF

Argent en banques	$111,441 98
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 —
Entre les mains de ses agents	37,291 49
$200,000 bons des Etats-Unis 4 0/0	224,000 —
Prêts sur hypothèques	34,760 22
Prêts sur nantissement	3,512 —
Effets à recevoir pour primes	564 62
Effets à recevoir	1681 —
Actions	10,646 —
Propriétés foncières	36,025 —
Primes en voie de recouvrement	36,495 43
Valeur de la balance du dépôt dans la New Orleans National Banking Association	12,799 19
	$574,216 93

PASSIF.

Capital	$300,000 —	
Fonds de réserve	30,180 66	
Primes sur risques non-expirés	153,406 75	
Pertes non-réglées	47,344 34	
Dividendes non-réclamés	2,866 50	533,796 27
Surplus		$40,421 66
Bénéfice net de 1880		$99,825 63
Emploi: Dépréciation du vieux portefeuille	44,403 97	
Dividende d'intérêt du 1er semestre	15,000 —	
Surplus	40,421 66	99,825 63

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
Léon Sarré, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 7me jour de janvier 1881.
G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Directeurs:

HENRY ABRAHAM,	E. W. HUNTINGTON,
P. LANAUX,	J. S. LANAUX,
E. M. SCOTT,	A. LAMBERT,
J. F. ZATARAIN,	J. PLAISENT,
L. A. WILTZ,	TH. BRIERRE,
HY. TREMOULET,	G. LANAUX.

9 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DES—
Factors & Traders,
37......RUE CARONDELET......37

Capital Payé...... $1,000,000

ED. A. PALFREY......Président.
JOHN CHAFFE......Vice-président.
THOS. F. WALKER......Secrétaire.

Polices d'assurances contre les risques d'incendie, de rivière et de marine, émises aux taux du tarif le plus réduit.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	L. C. Jurey,
John Chaffe,	Wm. Hartwell,
Richard Milliken	C. J. Leeds,
J. E. Warren,	A. Baldwin,
Saml. Friedlander,	A. M. Hobbsen,
E. M. Walmsley,	Henry Abraham,
A. H. May,	Louis Bush,
L. Lytt Lyon,	A. Brittin,
Samuel H. Boyd,	G. W. Sentell,
E. F. Schlessman,	Wm. Cunningham,
Chas. Chaffe,	Jas. I. Adams,
W. J. Behan,	E. T. Buckner.

5 sept—6m

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Actif provenant des incendies,

A l'exclusion du capital payé.	$ 9,881,426 21
Capital payé	1,228,200 00
Total de l'actif	$11,109,626 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes en suspens	3,944,358 28
Excédent pour les porteurs de polices	$ 7,165,267 96
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871	$3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872	1,429,799

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conformes par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. H. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—6m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.)
37 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880,
CAPITAL EN ARGENT......$400,000
Sollicite des Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. F. LYMAN......Président.
S. B. NEWMAN......Vice-Président.
CHAS. E. RICE......Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy
Joseph Bowling,	Victor Meyer,
[illegible]	Edward J. Gay,
Geo. W. Sentell,	A. Moulton,
F. H. Mortimer,	Wm. B. Conger,
[illegible] G. Beal,	John M. Parker,
Edward Malle,	George Martin,
A. W. Swain,	Emy L. Flash,
J. Howard,	[illegible]
A. Marks,	Lionel Duley,
Charles H. Dolson,	Louis Frahm,
Wm. B. Phelps,	Charles Newman,
Ferd. Marks,	[illegible]
John Branner,	John Calder,
E. H. Adams,	Wm. B. Lyman.

27 juin—1an V C

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année close le 31 mai 1880, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$294,553 51	
Risques maritimes	22,682 42	
Risques de rivière	30,715 16	
Total des primes		$347,951 09
Moins primes non acquises		89,524 00
Primes nettes 31 mai 1880		$258,427 09
PERTES PAYÉES.		
Sur risques de feu	$74,436 56	
Sur risques maritimes	2,610 46	
Sur risques de rivière	6,471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêt	15,308 87	
Réassurances et primes remboursées	16,700 72	131,627 72
Profits		$127,799 37

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$229,055 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Stock des N. O. Water Works (1,495 actions)	46,215 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	147,843 27
Billets à ordre	66,441 96
Primes en voie de collection	34,770 77
Actions de compagnies d'assurances, de banques et autres	65,717 31
Scrip de ville	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	90,490 14
	$690,513 52

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt-dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. PANO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	R. W. TAYLOR

13 juin—6m

Commercial Union Assurance Company of London.

Compagnie d'Assurance "UNION COMMERCIALE," de Londres.

NLLE-ORLÉANS, BUREAU: 188 rue Gravier, en face la Bourse au Coton.

Actif—Capital payé exclus	$7,818,702 55
Capital payé	1,750,000 00
Actif brut	$9,568,702 55
Passif, y compris réserve pour réassurances de vieux risques	4,778,295 51
Actif surplus	$4,790,407 04
Capital souscrit dont sont responsables personnellement les actionnaires, mais pour le paiement duquel aucune demande n'a été faite	$11,250 00

Les assurances de tous genres contre l'incendie sont sollicitées et les risques acceptés aux taux courants. Les affaires sont promptement et libéralement réglées et pas d'exemple n'a été fait des réclamations pour la partie des propriétés situées en ville.

Directeurs—Successeurs des Etats-Unis.

WILLIAM ALLEN BUTLER,
EUGENE DUTILH, (Prés't Orient Mut. Ins. Co.)
GEO. S. BOWDOIN, (Morton, Bliss & Co.).
S. VAN RENSSELAER CRUGER.
HON'D. S JAFFRAY, (E S. Jaffray & Co).
JOHN T. TERRY, (Prés't Texas & N. O R. R. Co).
DAVID A. WELLS.
A. A. WOODS, Agent-résident.
188 rue Gravier.
16 déc—1mDMaJ

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF:

Henry Weber vs. Veuve Antoinette Freh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1939—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 16 février 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots huit et neuf, dans l'îlet numéro vingt-deux, borné par les rues Bienville, Miro, Galvez et Douane, les dits lots mesurant chacun vingt-huit pieds six pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds, le numéro neuf forme l'une des encoignures des rues Bienville et Miro, acquis de Henry Weber par acte passé pardevant J. Colin, notaire, le vingt et un mars 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 jan—15,22,29—fév 5,11,16

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle Orléans vs. J. C. De Mahy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1502—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 15 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, St-Claude, (anciennement Bons-Enfants) Rampart, (anciennement Amour) et Clouet, désigné par le No 2, sur un plan de Voliquin, en date du 2 janvier 1880, déposé comme le No 21, livre de plans No 2, en l'étude de A. Ducatel, notaire, le dit lot mesurant en pied américain, trente-quatre pieds deux pouces de face à la rue Louisa, sur quatre-vingt quinze pieds et quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire par achat de Mlle J. F. C. E. Bertrand, conformément à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 8 novembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 déc—15,22,29—jan 5,12,15.

The Aurora Valley Furniture Company vs James A. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 468.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 15 janvier 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue St. Bernard, l'allée Rousseau et les rues O'Reilly et B [illegible] étant d'une forme triangulaire, désigné par le No 3 et mesurant 77 pieds sur l'Avenue St. Bernard et s'étendant dans le fond sur une pointe à l'allée Rousseau, puis sur une ligne parallèle à la rue O'Reilly de 64 pieds, le tout plus ou moins, acte de vente pardevant John G. Eustis en date du 6 mars 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 déc—22, 29, 5, 12, 15 jan

Philip Werlein vs. E. T. Meunier et autres—A. D. Meunier

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 141—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après désigné, SAMEDI, 15 janvier 1881, à 11 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un piano de la manufacture Chickering, No 50,711, qui se trouve maintenant au magasin de musique et de pianos de P. Werlein, No 135 rue du Canal, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 janv—5, 11, 15.

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.
Levy Bros vs. Leurs Créanciers. } No 1,373.

ORDRE DE COUR.

TOUTES les formalités de la loi ayant été remplies, que le cession de propriété faite par les insolvables, Levy Bros, soit acceptée, et qu'il soit tenu une réunion générale des créanciers devant W. O. Hart notaire, dans le but de nommer un syndic, le 2me jour du mois de février 1881, et que Robt. Mott, avocat soit désigné pour représenter les créanciers absents. Et en attendant, que toutes les procédures contre la personne et la propriété des dits insolvables, soient suspendues.

Nlle-Orléans, 20 déc. 1880.
Signé, HENRY L. LAZARUS, Juge

Une copie exacte de l'ordre déposé en le bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1880.
E. A. RUMINAIS, Député-Greffier
21déc—janv 15, 1 fév.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Elizabeth Schneider, Veuve de John C. Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 62—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Kummel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
jan 15—15, 19, 23.

PROCLAMATION
DU ROI DU CARNAVAL.
EDIT XLIV.

A TOUS PRÉSENTS. SALUT.

NOUS rappelant avec gratitude la reconnaissance spontanée accordée à notre autorité, et les fêtes brillantes organisées pour notre règne joyeux, nous nous adressons de nouveau à nos loyaux sujets de la Nlle-Orléans, la Cité Reine du Sud, notre capitale bien aimée, et, afin que tout soit prêt pour notre arrivée, nous ordonnons que

LE MARDI-GRAS,

1er jour de mars 1881, connu comme notre grand jour de fête, à nous Rex, Roi du Carnaval, sera observé avec une pompe et un éclat inusités, et que tous ceux qui doivent allégeance à Notre Maison, s'appliqueront à en faire une époque de liesse pour nos fidèles sujets et tous les étrangers qui visiteront à ce moment notre Capitale Royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons—

I. Que toutes les voies de transport existant dans notre Royal Domaine promulguent immédiatement un tarif de prix réduit au profit de ceux de nos loyaux sujets qui d'ailleurs visiter ce jour-là notre Capitale Royale.

II. Que, afin de témoigner leur loyauté à notre Très Auguste Personne et de l'honorer à l'occasion de notre entrée triomphale dans la Capitale, tous les loyaux sujets qui y résident devront se constituer en corps organisés et se rapporter promptement au Département de la Guerre, pour recevoir les instructions.

III. Que, pour reconnaître l'obéissance spontanée et implicite avec laquelle ils accueillent nos ordres royaux, nos loyaux sujets sont affranchis de toute allégeance vis-à-vis de tout autre pouvoir, et que tous les édifices publics, et maisons d'affaires soient fermés.

IV. La renommée acquise à nos fêtes a répandu partout à l'étranger le désir d'assister aux brillantes solennités organisées à notre intention et de prendre part aux réjouissances du jour. Nous adressons donc à tous ceux qui résident hors de notre Royaume, protégé par notre royal étendard pourpre, vert et or, l'invitation cordiale de visiter notre brillante Capitale le jour de Mardi-Gras; nous leur promettons une cordiale bienvenue et cette Hospitalité généreuse qui distingue nos excellents sujets de la ville du Croissant.

V. Nous sommes heureux de savoir que notre peuple, dans tout l'Etat, a joui des bienfaits de la paix et de la santé; que les récoltes ont été abondantes; que toutes les branches de l'industrie et du commerce sont en voie de progrès. Nous espérons que la richesse et la puissance de ceux que nous aimons tant s'accroîtront chaque année et leur permettront de célébrer avec encore plus d'éclat la visite annuelle que nous faisons à leur belle ville. DIEU SAUVE LE ROI.

Donné sous notre signature et notre sceau à notre Palais de l'Eléphant Blanc, en notre ville de Samarcand, ce 10e jour d'octobre 1880, et le mille neuvième de notre Règne.

Par le Roi lui-même, REX.

Témoin: BATHURST,
Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 29 octobre 1880.

Adresser toutes les communications officielles à BATHURST, Post Office Drawer 122, New Orleans La. 5 déc—10f. tous les 3 jours.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE EN BRIQUES A DEUX CORPS DE LOGIS, RUE STE MARIE, Nos 99 & 101, ENTRE CELLES ANNONCIATION ET CHIPPEWA

Succession de Thomas Hanley.

No 960.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 15 janvier 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C. pour la paroisse d'Orléans en date du 10 décembre 1880 et rendu dans la susdite succession la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement la ville de Lafayette, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Chippewa, Félicité, Jersey ou Annonciation, et désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte et ingénieur, le 27 mars 1852 et déposé pour référence à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure conformément au dit plan, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 5 pieds de large qui lui est commune ainsi qu'aux lots attenants, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant le cottage en briques, à deux corps de logis, désigné par les Nos 99 et 101 rue Ste Marie et contenant 2 chambres, cabinets, galerie et cuisine à chaque corps de logis, cuve, hangar, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en recouvrer le paiement, les améliorations devant être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 déc—18,25 | 1,8, 15 janv

PAR JAS. P. GUINAULT.

Propriétés de choix situées dans le Troisième District.

A l'encoignure des rues Dauphine et Français.

Jolie résidence à deux corps de logis, Nos 190 et 192, rue des Champs-Elysées.

Nos 238 et 240, rue Marigny, entre les rues Claiborne et Robertson.

No 168, rue Bagatelle, entre les rues Morales et Urquhart.

Encoignure de l'Avenue de Londre et de la rue Seidelle, près du marché St. Bernard.

Succession de Marie Chédome, veuve en première noces de Louis Brismontier, en secondes noces de Christophe Dubourg et épouse de Jacques Cerna.

No 377, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 22 janvier 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 décembre 1880, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Français et Union, formant l'encoignure des rues Dauphine et Français, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Dauphine, sur 65 pieds 3/8 pouces de profondeur et face à la rue des Français, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent consistant en une maison basse en bois construite à l'encoignure ayant quatre chambres, une autre bâtisse à étage en bois couverte en ardoises ayant trois chambres au rez de chaussée et trois au dessus avec galerie, balcon, hangar, cour carrelée, deux citernes, hydrant lieux d'aisance, etc., etc. Cette propriété est présentement louée [illegible] et de l'encoignure est sujette à un bail, expirant en octobre 1881, à raison de $10 par mois.

2° Un lot de terre situé dans le même District et ville dans l'îlet borné par les rues des Champs-Elysées, Français, Morales et Urquhart, mesurant 32 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec une jolie résidence couverte en ardoises à deux corps de logis Nos 190 et 192 ayant six chambres, salle à manger avec porte à coulisse et chambre à coucher. Une autre bâtisse attenant à la maison principale couverte en ardoises ayant deux pièces de chaque côté, hangar, lieux d'aisance, deux citernes, cour carrelée, etc.

3° Un lot de terre situé dans le même District et ville dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Champs Elysées, Claiborne et Robertson mesurant 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Marigny sur 126 pieds 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble une maison en bois couverte en ardoises. Nos 238 et 240 ayant sur le côté corridor d'entrée avec huit chambres, dont deux dans la mansarde, galerie sur le derrière, cuisine double avec deux chambres, lieux d'aisance, cour carrelée, trois citernes, puits, jardin fruitier, etc. Le tout divisé en deux corps de logis.

4° Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Morales et Urquhart, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 100 pieds de profondeur. Ensemble une maison double couverte en ardoises, avec deux corridors, Nos 166 et 168, ayant quatre chambres de chaque côté, une cuisine double neuve couverte en ardoises, deux pièces de chaque côté, et à l'arrière une autre bâtisse à étage servant d'écurie, de cave, cour carrelée, citerne, hangar deux citernes, lieux d'aisance, etc.

5° Un lot de terre situé dans le même District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Orléans, Seidelle, Joséphine et l'Avenue de Londres, lequel dit lot forme l'encoignure de la rue Seidelle et de l'Avenue de Londres, et mesurant 28 pieds de face à l'Avenue de Londres, sur 117 pieds 5 pouces de profondeur et face à la rue Seidelle. Ensemble une bâtisse de trois chambres, puits, citerne, lieux d'aisance, arbres fruitiers, &c.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque avec huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, frais d'avocat en cas de poursuites, transfert des polices d'assurance et remboursement de la prime pour le temps non expiré des polices. Les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication toutes les taxes d'Etat et de ville dues en 1881, et de plus paieront 10 pour cent comptant sur le montant d'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 déc—30,8,15 et 22 jan

ACTIONS, ARGENTERIE ET BIJOUX.

Succession de Marie Chédome, veuve en premières noces de Louis Brismontier, en secondes noces de Christophe Dubourg et épouse de Jacques Cerna.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 22 janvier 1881, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale entre les rues Canal et Douane—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 décembre 1880—

9 actions du fonds Capital de la Banque du Peuple de $50 chaque, d'après le certificat No 96 de la dite banque.

Un chèque pour dividende de ($4) quatre piastres de la dite banque.

Aussi—Un lot assorti de bijoux et argenterie.

Conditions—Comptant sur les lieux.
11 jan—11, 15 et 22.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 9 janvier 1881.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Aguirre Juan F. Sig	Murat Jean Mr
Baluqué Lucien Mr	Monardi Nicolo Sigr
Bernardides Santos	Napoléon Juan Franc. Sigr
Claverie Lasalle Mr	Pujol y Pellicier José Don Sigr
Cramwell Sam Esq	Periani Sylvain Mr
Dorr Thomas E. Esq	Prati F
Dossat Adrien Mr	Pietrantro Auguste Sigr
Gregorio Matteo	Trissone Giovanni Sigr
Graciannetta Pierre Mr	Tringali Luciano Sigr
Joseph Jean Richard Mr	Tringali Sebastian Sigr
Lymen & Co. Mme	
Masta Vincenzo Mr	

LISTE DES DAMES

Rican Françoise Mme	
Williams Mary Mlle	
De Escobar Manuella	Escuflie Sra
Magallanes Savignon	Sra Dna

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence sur la rue Canal à l'encan. Sumpter Turner vs. Mme Mary A. Fouché et als. No 5—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI 19 février 1881, à midi, à la Bourse St Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 6 novembre 1880, et signé le 11 novembre 1880, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en briques No 188, de la rue Canal, dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Commune, Dryades et Rampart, le lot mesure 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Elle est maintenant louée à bail et occupée par John Hawkins, elle ne peut être visitée seulement que par application aux encanteurs.

Termes et conditions de la vente—Comptant et l'acquéreur assumera en plus de l'adjudication le paiement des taxes dues et exigible de l'année 1881.

Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Théodore Guyol, notaire.
15 janv—15,22,29—fév. 5,12,19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Sixième District, Coin des rues Chestnut et Soniat.

Geo. W. Jackson et al vs. John L. G. Jackson, curateur, etc.

No 1793—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR. Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureau No 17 rue Carondelet—Nouvelle Orléans,—SAMEDI 12 février 1881, à midi et demi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un jugement de partage rendu dans l'affaire ci-dessus le 3 janvier 1881 et signé le 7 janvier 1881, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:

Six lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Robert, désignés comme lots numéros 17 à 22 et mesurant ensemble 125 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 161 pieds et 5 pouces de face à la rue Soniat.

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit du jour de la vente, avec billets portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devra assumer les taxes dues en 1881, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Octave Morel, notaire. No 5 rue Caron delet. jan11—11 15 22 29 fév5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence dans le Quatrième District, coin des rues Camp et Troisième.

E. M. Hogan et al. vs. M. J. Hogan et al.

No 1251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, le 15 janvier 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles. En vertu d'un jugement pour effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 7 décembre 1880, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Troisième et Quatrième, désignés comme lots 1 et 2 adjacents l'un à l'autre et mesurant chacun 40 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Troisième et Camp. Les améliorations consistent en une grande résidence en bois à deux étages, bien construite, avec un terrain bien disposé, connu par le No 210 de la rue Troisième.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec lien de vendeur et toutes clauses et sécurités usuelles. Acte de vente aux frais de l'acquéreur passé pardevant W. H. Pascoe notaire.
12 déc—12 18 25 jan—1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente et-unilots de terre dans le faubourg Avart

Succession de Mme Mary Anne Carnes

No 1212, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur — Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 janvier 1881, à midi à la Bourse St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un decret de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans en date du 26 novembre 1880, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur ci-après énumérées, à savoir:

Trente et un lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 94 à 124 sur un plan du voyer, par A. G. Blanchard, député voyer de ville le 6 septembre 1876 et déposé aux archives No 41 dans les archives de A. Hero, Jr. notaire; ces propriétés s'étendent le long des rues Upper Line et Soniat des rues Clara à York. Une grande partie de ces propriétés sont bien entourées, en état de culture avec bail, et avec deux petites maisons. Ces propriétés seront vendues séparément.

Conditions—Comptant sur les lieux actes de vente pardevant Wm. H. Pascoe notaire, aux frais des acquéreurs.
12 déc—12 18 25 jan 1 8, 15.

PAR B. ONORATO.

Deux propriétés foncières de valeur, No 142 rue des Remparts et No 443 rue Craps.

Succession de Nicholas Quazzaro.

No 824—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau 45 rue Royale — JEUDI 10 février 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E en date du 30 décembre 1880, dans l'affaire de la susdite succession les propriétés ci-dessous décrites:

1 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts Toulouse St Pierre et Bourgogne et mesure au pied français: 21 pieds de face à la rue Rempart sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages en ardoises, et porte le No 142 de la rue Remparts.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No .. dans l'îlet borné par les rues Craps, Great Men, Craps et Amour et mesurant au pied américain 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Craps, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois ayant deux corps de logis et porte le No 443, de la rue Craps.

Conditions—Une moitié comptant et la balance en un crédit d'un an. L'acquéreur devra fournir pour la portion à crédit trois billets de montants égaux portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur, et en cas de procès l'acquéreur devra payer 5 0/0 honoraires d'avocat. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée.

Actes de vente pardevant E. Cambray, notaire, aux frais des acquéreurs.
5jan—8 15 22 29—5 10fév.

Propriété de valeur formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Urquhart, à l'encan.

Succession de Anne Kingston.

No 1102—Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division A.

PAR B ONORATO, encanteur — Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 22 janvier 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district, pour la paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Morales, Urquhart et l'avenue Washington. Le dit lot mesure 39 pieds 7 pouces de face à l'avenue Washington, sur une profondeur et façade de 80 pieds à la rue Urquhart, formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Urquhart. Le dit lot forme une partie des lots Nos 13 et 14, du dit îlet, étant l'îlet No 103. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21déc—21 25 janv 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la rue St-Claude, entre Louisa et Piété.

Succession de Marie Anne Tremé. — No 1579 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C.

PAR B. ONORATO, Encanteur. — Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 15 janvier 1881, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 10 décembre 1880, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Louisa, Remparts et Piété, désigné comme lot No 15. Le dit lot a 29 pieds 6 pouces de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est maintenant borné ou a été autrefois borné dans le fond par une allée de 15 pieds de largeur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
11déc—11,18,25—jan 1,8,15

PROPRIÉTÉ DE VALEUR SUR LA RUE ROBERTSON, ENTRE URSULINES ET CHEMIN DU BAYOU.

Succession de Rosette Grammont, veuve de Joseph Gravier.

No 1578.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux, No 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 janvier 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane par un decret de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 10 décembre 1880, la propriété ci-après décrite:

La moitié d'un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Ursulines, Claiborne et le Chemin du Bayou. La dite moitié de lot mesure (au pied français, 14 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces vers la rue Ursulines, adjacente à l'autre moitié du dit lot de terre, et a à peu près 11 pieds sur l'autre côté près le Chemin du Bayou, la ligne du fond mesure à peu près 16 pieds 10 pouces et 6 lignes. Ensemble avec la moitié de la maison No 257 de la rue Robertson, et autres améliorations qui y appartiennent au dit lot de terre.

Conditions comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 déc—11, 18, 25, jan. 1, 8, 15.

PAR J. V. GOURDAIN.

VACHERIE! VACHERIE!
LAITIERS, ATTENTION!
Profitez de l'occasion.
Il faut vendre, pas de limite.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale — MARDI, 18 janvier 1881, à 11 heures A. M., à l'écurie de M. Henri Larquié, occupée par M. Joachim Peytrat, encoignure des rues White et Dumaine.

22 vaches créoles, venant de la campagne, dont 18 avec veaux et 4 sur le point de vêler.

Termes et conditions—Jusqu'à $100, comptant, au-dessus de $100, 3 mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 15 janv—15,16,18.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

La splendide résidence en briques à deux étages, avec un vérandah en fer. No 54 de la rue Esplanade, entre Royale et Chartres, 2me District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 15 janvier 1881, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, l'îlet borné par les rues Esplanade, Chartres, Condé, Quartier et Royale, mesurant 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur d'à peu près 116 pieds 6 pouces 6 lignes. Les améliorations comprennent la splendide résidence en briques à deux étages, avec vérandah en fer sur la façade du No 54 rue Esplanade, contenant deux grands salons, portes à coulisses, chambre à manger et portes vitrées, grand corridor sur le côté et, sur le second étage, 3 belles chambres à coucher, corridor sur le côté et une galerie, cuisine en briques avec 3 chambres, water works, citernes, etc., etc., et toute la bâtisse étant couverte en ardoises.

Termes et conditions—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement; 1 c 8 ans de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer les dits billets ou une portion, le remboursement des primes non expirées par les acquéreurs, assurance et transfert de la police par l'acquéreur, et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes dues et exigibles en 1881 seront payées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs 9jan—

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Premier District, sur les rues Claiborne et Gravier.

Successions de James H. Steele et Maria Steele son épouse.

Cour Civile de District — paroisse d'Orléans — No 1594.

Vente au comptant à l'encan.

PAR NASH & HODGSON, W. I. Hodgson, Encanteurs—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 février 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée, Rotonde de l'Hôtel St Charles en cette ville, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à la date du 12 janvier 1881. Dossier No 1,597, pour le compte de la succession de James H. Steele et de sa femme Maria Steele, tous deux décédés, il sera vendu aux enchères publiques—

1° Un lot de terre de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par ces rues Claiborne, (autrefois Ste-Madeleine Derbigny, (autrefois Ste-Adeline) Commune et Gravier, désigné comme une partie du lot No 26, sur un plan par Louis H. Pilié, voyer, daté du 12 mai 1843 et déposé comme plan à consulter en l'étude d'Adolphe Mazureau et devant notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure 26 pieds 9 pouces et 3 lignes, de face à la rue Claiborne, 27 pieds et 1 ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur de 45 pieds 11 pouces et 6 lignes, sur la ligne la plus près de la rue Gravier, et 55 pieds 7 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne à proximité de la rue Commune. C'est la même propriété acquise par J. H. Steele de John Gainer suivant acte devant Selim Magner en date du 12 octobre 1858, ayant été exproprié par la ville de la Nlle-Orléans pour l'ouverture de la rue Claiborne, et dit Steele racheta la dite portion à la date de —

Les améliorations consistent.

2° Une certaine portion ou lot de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Commune, (formant triangle) désigné par le No 2 suivant un plan de L. H. Pilié, voyer, daté du 27 novembre 1869, déposé pour être consulté dans l'étude de Charles E. Fortier, ex-notaire public, lequel dit lot mesure 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne, 33 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de 91 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté du lot No 1 et 104 pieds 5 pouces et 5 lignes sur le côté le plus près du lot No 3 et s'étendant de la rue Clara à la rue Claiborne, et il fut acquis de la ville de la Nlle-Orléans, suivant acte devant Chas. E. Fortier, ex-notaire, le 27 décembre 1860.

Les améliorations consistent en—

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Claiborne et Magnolia, désigné par le No 2 sur un plan par F. Gardner voyer, daté du 27 avril 1866, et mesurant 28 pieds 1 pouce et 5 lignes égales et parallèles, et a été acquis par Jos. H. Steele des héritiers de R. D. Shepherd, suivant acte devant A. Bondousquié, notaire, le 26 avril 1866.

Les améliorations consistent.

CONDITIONS.—Comptant. Au moment de passer les titres—10 0/0 de tous les offres devront être payés comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire Passage du Commerce No 7, aux frais des acquéreurs, y compris toutes taxes dues et exigibles en 1881.
13janv—13,16,23,30—fév 6,13,19.

PAR REED & WELSHANS.

HABITATIONS SUCRIÈRES ET FERMES sur le Bayou Grosse-Tête, Paroisse Iberville.

TERRES BOISÉES ET CYPRES.

Facilement accessibles, propres à la culture du sucre et du ris.

Ajournement juridique.—Vente péremptoire pour clore la succession.

Succession de l'Hon. Zénon Labauve, et Elizabeth Labauve, sa femme.—Nos 30 et 201 du dossier de la Cour du Vingt Troisième District Judiciaire pour la Paroisse Iberville et la Succession de Elizabeth Labauve, No 3,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR REED & WELSHANS—Chas. H. Reed, encanteur—SAMEDI, 12 février 1881, à l'encan, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. L. Cole, juge de la Cour du District du Vingt-Troisième District Judiciaire pour la Paroisse d'Iberville, en date du 23 décembre 1880, et d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 26 novembre 1880, pour le compte des dites successions, les propriétés de valeur, à savoir:

L'Habitation Kyle.

Une habitation sucrière avec sucrerie, cabanes à nègres, faisant face au côté Ouest, du Bayou Grosse-Tête, décrite comme suit:

1° Le lot numéro vingt-sept, sont soixante-trois 50.100 arpents. 2° Le demi lot sud ou inférieur du lot No 28 contenant 34 arpents et 37 1/2 100 d'un arpent. 3° La moitié inférieure au sud du dit lot attenant de 20 arpents de face sur 40 arpents de profondeur contenant 343 16/100 arpents. 4° Le lot No 2 contenant 16 arpents, le lot numéro 6 contenant 77 arpents et le lot numéro 7 contenant 27 arpents, le tout de la section No 56 dans dans le Township Nos. 7 et 8 au sud du Range Nos 10 et 11 Est, sud est à l'Ouest du fleuve Mississippi, district de la Louisiane. La moitié Nord de la section No 57 dans le Township No 8, au Sud du Range No 10 Est dans le Sud-Est (Ouest du fleuve Mississippi) district de la Louisiane, contenant 319 92/100 arpents, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La sucrerie et les dépendances et les cabanes à nègres sont en bon état, la terre est facilement égouttée et peut produire de magnifiques récoltes, de sucre ou de ris et toute l'habitation comprend à peu près 1000 arpents, convenablement situés, très fertile, riche et facilement cultivée.

L'Habitation Le Blanc.

Une habitation sucrière ou rizière du côté Est du Bayou Grosse Tête, décrite comme suit: Une partie de terre composée de trois morceaux de terre dans la paroisse Iberville, contigus et attenant à une autre faisant face au Bayou Grosse Tête et désignée comme suit

1° Section No 16 (étant school section) dans le Township 9 sud du R. 10 et 11 est contenant 226 96/100 arpents.

2° Section fractionnelle du lot 17, Township 9, sud du R 10 est sud est, District des terres de la Louisiane (Ouest du fleuve Mississippi) et contenant 141 73/100 arpents conformément à une patente, 2132, Etat de la Louisiane.

3° Lot ou section 18, Township 8 Range 10 et 11 est, contenant 258 82/100 arpents, conformément à la patente 516 des Etats-Unis, lesquels trois morceaux de terre comprennent l'habitation contenant ensemble à peu près 627 50/100 arpents, le tout plus ou moins et ont été achetés par Zénon Labauve à une vente de shérif, le 6 novembre 1869, dans l'affaire Zénon Labauve vs Virginie Le Blanc et Thomas L. Garrett, Livre des Transferts 9, Entrée 407, 2 fa. 150. Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, si il s'en trouvent

LA EAST BANK PLANTATION faisant face au Bayou Grosse Tête.

Bonnes terres boisées de cypre.

1. Lot ou section 36 faisant face au dit Bayou contenant 249 19/100 arpents.
2. Lot ou section 35 faisant face au dit Bayou contenant 163 90/100 arpents.
3. Lot ou section 103 contenant 61 23/100 arpents.
4. Lots 1, 2 et 3 de la section 102 et la moitié sud de la section 101 contenant ensemble 486 12/100 arpents.
5. Lot 5 de la section 100 contenant 90 arpents.

Tous les lots ci-dessus décrits sont dans le Township 9 sud du R 10 est-sud-est. District de terres de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi.

6. La moitié sud de la section 19 Township 7 et R 10 est contenant 303 40/100 arpents.
7. La moitié ouest de la section 20 Township 7 sud R 11 est contenant 320 arpents.
8. Lot ou section 32 faisant face au dit Bayou et contenant 151 58/100 arpents.
9. Lot ou section 31 faisant face au dit Bayou dans le Township 7 R 10 est, et contenant 163 43/100 arpents.
10. La moitié sud ou inférieure du lot ou section 34 faisant face au dit Bayou Township 7 R. 10 et 11 Est, contenant 83 39/100 arpents, le tout dans le District sud-est des terres de la Louisiane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces terres ont été acquises par Zénon Labauve dans la division et le partage entre Zénon Labauve et Alexandre Hotard, fait par Austin Hunt, notaire et annotateur de la paroisse Iberville le 18 juillet 1868, et enregistré dans le livre 9, folio 146. L'habitation faisant face au Bayou Grosse Tête est propre à la culture du sucre et du ris; au centre d'une région fertile et les terres du fond sont facilement atteintes par divers bayous, et ont une grande valeur par leurs cypres de choix et peuvent être facilement vendues arbre par arbre. Le morceau total contient à peu près 2000 arpents.

Conditions—Comptant. Un dépôt sera exigé sur les lieux. Actes de vente pardevant — aux frais des acquéreurs.
9 jan—9,15,23,30—fév 5,12

[illegible]